

SEANCE DU 18 JUILLET 2022

Séance du 18 juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente minutes

Etaient présents :

Mmes FERCIOT, COMTE, GIRARD, PISANI, THIERY, POIROT, RODOZ
MM DORIOT, LEHMANN, RICHE, SALESIANI, VALDENNAIRE, TIROLE

Etaient absents excusés :

Mmes CARON-LAGNACH, MAUSSE,
MM BINDNER (procuration à E.SALESIANI), EHINGER (procuration à M.TIROLE), JOURDAIN, POURCELOT

Président de séance : Marc TIROLE

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse RODOZ

Date de convocation : 7 juillet 2022

Ordre du jour : 1. Demande de portage foncier à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC
2. Questions diverses

1. Demande de portage foncier à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC – DCM 04-07-2022

Le maire expose au conseil municipal qu'il est prévu sur la commune :

Une opération de maintien d'activité commerciale – Parcelles AE 0743 et AE 0744

L'Etablissement Public Foncier Doubs BFC (EPF), institué par arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, a été créé notamment pour assurer une mission de portage foncier, afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales.

Les conditions générales d'intervention de l'EPF sont régies par les articles du code de l'urbanisme, et précisées par son règlement intérieur. Une convention opérationnelle, qui fixe les conditions particulières de l'opération, doit être conclue entre la commune et l'EPF.

A cet effet, il est donc proposé au conseil municipal de solliciter pour ce projet un portage par l'Etablissement Public Foncier, qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la commune de Dampierre-les-Bois ou à tout opérateur désigné par elle.

Vote : Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de confier le portage du foncier de l'opération concernée à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC,
- d'autoriser Monsieur le Maire de Dampierre-les-bois à signer la convention opérationnelle correspondante et tout document s'y rapportant,

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représenté.

2. QUESTIONS DIVERSES

Information courrier reçu par l'association de chasse pour l'acquisition de matériel.

Information service de collecte des ordures ménagères et usine d'incinération.

Information concernant la réévaluation du point d'indice de 3,5 % à compter du 01-07-2022

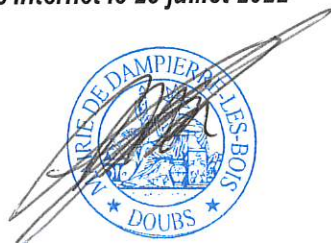
Liste des Délibérations adoptées :

DCM 04-07-2022 : Demande de portage foncier à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00



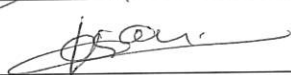


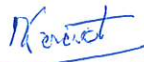
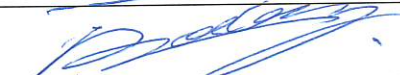





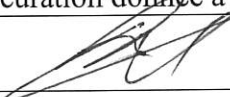
Publication faite sur le site internet le 28 juillet 2022

Le Maire, Marc TIROLE



Séance du 18 juillet 2022

Étaient présents :

TIROLE Marc, Maire	
DORIOT Claude	
PISANI Evelyne	
LEHMANN Daniel	
THIERY Gisèle	
JOURDAIN Jean-Claude	Absent excusé
FERCIOT Monique	
RODOZ Marie-Thérèse	
GIRARD Annie	
SALESIANI Edie	
BINDNER Pascal	Absent excusé Procuration donnée à E. SALESIANI
RICHE René	
COMTE Nathalie	
POIROT Stéphanie	
EHINGER Fabian	Absent excusé Procuration donnée à M. TIROLE
VALDENAIRE Gilles	
POURCELOT Johann	Absent excusé
CARON LAGNACH Tatiana	Absente excusée
MAUSSE Roxane	Absente excusée